



La Petite-Pierre, le 28 oct. 2025

L'ensemble des acteurs du territoire invités à participer à l'élaboration de la nouvelle charte

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 3 novembre prochain, le Parc a vu les choses en grand ! Ce ne sont pas moins de 200 structures qui sont invitées à plancher sur l'avenir des Vosges du Nord. Le château des Rohan devrait bruisser de mille échanges avec un objectif : identifier les défis que le territoire devra relever à l'horizon 2045.

Cet exercice de concertation et de prospective s'inscrit dans le processus précis de révision de la charte du Parc. La charte est un projet de territoire d'une durée de 15 ans renouvelable. C'est un document au cœur de l'existence même des Parcs naturels régionaux qui détermine notamment leur classement.

Le séminaire du 3 novembre marque donc le lancement de la révision de la charte, Il va réunir tous les partenaires du Parc et la liste est longue : les communes, les partenaires techniques, les institutions, préfectures, Région, CEA, Massif des Vosges, ScoT, communautés de communes, toutes les structures qui traitent des thèmes que nous partageons, chambres d'agriculture, OFB, ONF, CEN, CRP Forêt privé, DREAL, DRAC, SNCF, structures de mobilité, ADT mobilité, ADEUS mobilité, agence de l'eau, fédérations de pêche, centrales villageoises, associations nature, éducation à l'environnement, professionnels marqués Valeur parc, réseaux des musées, ADEME, INRAE, Club vosgien, offices de tourisme, fédérations de chasse, pompiers, sans oublier le groupe des 15 citoyens membres du comité de pilotage de la charte...

En parallèle, le Parc poursuit la concertation directement auprès des habitants en allant à leur rencontre à l'occasion d'événements locaux. Des avis précieux recueillis à travers déjà près d'un millier de questionnaires.

Grâce à ses techniciens à l'ingénierie éprouvée, le Parc est un levier d'actions pour l'ensemble de ces structures. Il est également un acteur fort des politiques nationales en matière d'environnement. Premier partenaire des Parcs naturels régionaux du Grand Est, la région souhaite qu'ils accentuent encore leur rôle d'accélérateurs de la transition écologique en milieu rural. L'Etat attend des Parcs qu'ils appliquent la stratégie nationale des aires protégées. Le Parc est aussi au service des communes, leur servant de boîte à outil en délivrant des conseils en architecture comme en montage financier, assurant un suivi scientifique...

Face à de tels chantiers, il est indispensable de bien définir les priorités. C'est tout l'objet de cette séquence de concertation qui franchit une nouvelle étape avec le séminaire du 3 novembre au château des Rohan de Saverne. Les mêmes participants sont conviés à trois journées thématiques les 17,18 et 19 novembre prochains pour développer les défis listés lors de cette journée.

Le 3 novembre au château des Rohan à Saverne de 13h30 à 17h30.

Contact PRESSE : Anne Eich / 06 27 51 20 94 / a.eich@parc-vosges-nord.fr